

Mont Sinaï : qu'advient-il du monastère Sainte-Catherine ?

L'État égyptien tente d'effacer quinze siècles d'histoire du monastère Sainte-Catherine du Sinaï par le biais d'une décision de justice rendue le 28 mai, qui dépouille le monastère de tous ses biens (l'église, mais aussi 31 bâtiments et 40 propriétés agricoles, les jardins, les maisons d'hôtes, la bibliothèque et l'incalculable collection d'icônes anciennes), ne reconnaissant plus aux moines que la permission d'y résider ; le sort de ces derniers est cependant incertain, plus d'une dizaine d'entre eux étant très âgés et beaucoup de leurs permis de séjour en Égypte n'ayant pas été renouvelés.

Il s'agit d'une provocation inacceptable non seulement envers l'ensemble du monde chrétien, mais aussi envers la communauté internationale, le monastère étant inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il jouit au sein de l'Orthodoxie du statut d'archidiocèse autonome, lié canoniquement au patriarcat de Jérusalem, et possède un acte de protection qui lui aurait été délivré par le Prophète Muhammad lui-même.

Les efforts visant à le spolier remontent à 2015, quand ses droits historiques commencèrent à être contestés par les Frères musulmans ainsi que par des « nationalistes » égyptiens. Pourtant au lendemain d'une visite du président Sissi à Athènes en mai dernier, un accord avait été approuvé entre l'archevêque Damianos, supérieur de Sainte-Catherine, et l'État égyptien : les droits de propriété du monastère devaient être pleinement reconnus, avec l'obligation de coopérer avec le Service égyptien des Antiquités pour la protection du monument.

Alors que l'on signale une nouvelle agression, voici quelques jours, d'une foule islamiste fanatisée contre les habitants chrétiens du village de Manshiyat al-Hawasliya, dans le diocèse d'Abu Qurqas (province d'el-Minya), voilà qui ternit sérieusement l'image d'une Égypte respectueuse de toutes ses religions que veut donner le président Sissi.